

DISPOSITIF EXPERIMENTAL D'ACCES A LA VOIE TECHNOLOGIQUE

2NDE GT PARCOURS STL – 2NDE GT PARCOURS STI2D

Dans le cadre de la valorisation de la voie technologique, un dispositif expérimental d'accès à la voie technologique est mis en place pour la rentrée 2022.

Il s'adresse à des élèves de 3^{ème} intéressés par les bacs STL et STI2D.

Il s'agit de permettre aux élèves de 3^{ème} ne disposant pas des séries STI2D ou STL sur leur lycée de secteur d'être affectés dès la 2nde GT dans un lycée offrant ces formations.

• Affectation en 2nde GT Parcours STL et en 2nde GT Parcours STI2D

Lycées participant à cette expérimentation :

2 nd e GT Parcours STL	Lycée les Catalins à Montélimar (26)
	Lycée La Saulaie à Saint Marcellin (38)
	Lycée Les Portes de l'Oisans à Vizille (38)
	Lycée Louis Armand à Chambéry (73)
2 ^{de} GT Parcours STI2D	Lycée Boissy d'Anglas à Annonay (07)
	Lycée Astier à Aubenas (07)
	Lycée les Catalins à Montélimar (26)
	Lycée Gabriel Pravaz à Pont de Beauvoisin (38)
	Lycée Louis Armand à Chambéry (73)
	Lycée René Perrin à Ugine (73)
	Lycée Charles Poncet à Cluses (74)

Les vœux « 2nde GT Parcours STL » et « 2nde GT Parcours STI2D » sont identifiés dans Affelnet.

Elèves concernés : Elèves ne relevant pas du secteur de recrutement des établissements ci-dessus.

Zone de recrutement : académique.

Modalités de recrutement : Barème de l'élève calculé à partir des compétences du socle commun et des champs disciplinaires.

Ces vœux ne font pas l'objet d'une demande de dérogation.

En 2nde GT, les élèves inscrits dans ce dispositif bénéficient d'un accompagnement leur permettant la découverte des séries STI2D ou STL et de consolider leur choix d'orientation en classe de 1^{ère}. Les élèves pourront se voir proposer le suivi d'un enseignement optionnel en lien avec ces séries, des immersions en classe de 1^{ère} technologique STI2D ou STL...

• Orientation après la 2nde GT Parcours STL et la 2nde GT Parcours STI2D

Le suivi de ce parcours de découverte permettra aux élèves de bénéficier d'un accès prioritaire à la 1^{ère} STI2D ou STL dans l'établissement d'origine, sous réserve d'une décision d'orientation favorable.

Les autres voies d'orientation (1^{ère} générale et autres séries de 1^{ère} technologique) sont également envisageables, sous réserve d'une décision d'orientation favorable.